

PREMIER CAS DE NIDIFICATION DE L'AVOCETTE (*Recuvirostra avosetta*) EN WALLONIE ET STATUT REGIONAL DE L'ESPECE

par Damien HUBAUT (1)

Un couple d'Avocettes (*Recuvirostra avosetta*) a niché de juin à août 1984 dans les bassins de décantation de la sucrerie de Warcoing (Hainaut occidental). Il s'agit du premier cas de nidification de cette espèce en Wallonie.

1. DESCRIPTION DE LA NIDIFICATION

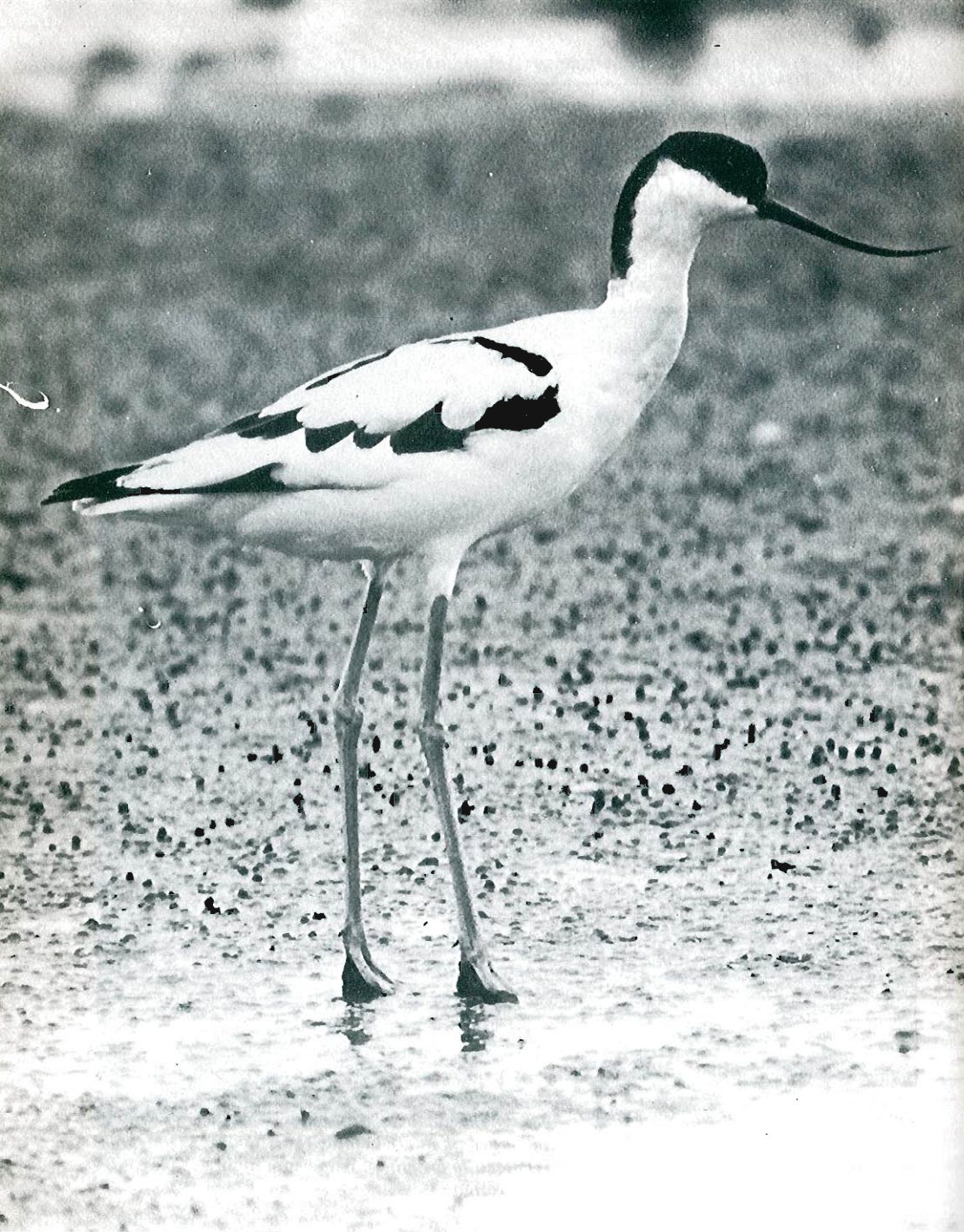
1.1. Site de nidification

Les bassins de décantation de la sucrerie de Warcoing (à 10 km au nord de Tournai) ont une superficie de 15 ha; ils sont au nombre de cinq et sont situés au NE de l'usine, en bordure de l'Escaut. Ils sont séparés les uns des autres par des digues de 2,50m de hauteur (au dessus du niveau de l'eau). Le bassin limitrophe à la sucrerie a été mis sous eau à l'automne 83 et était à sec dès le mois de mai; la moitié est consacrée à l'agriculture et n'est pas destinée à recevoir des eaux usées; quelques couples de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*) y ont niché. C'est la deuxième partie, la plus éloignée de l'usine qui, inondée à la fin de l'automne 1983, constitue le principal centre d'intérêt pour de nombreux oiseaux, surtout des limicoles et des anatidés. L'hiver, les talus envahis d'une végétation rudérale variée attirent de très nombreux passereaux. Cette seconde partie comprend quatre décanteurs profonds de 1,50m au maximum. Chacun fait 450m de long sur 27m de large au NE et plus ou moins 45m au SO, le décanteur épousant la courbe que fait l'Escaut à cet endroit.

Les berges du premier niveau sont envahies par la Persicaire (*Polygonum persicaria*) et la Patience des marais (*Rumex palustris*) tandis que sur les talus du second niveau poussent, en majorité, la Grande Ortie (*Urtica dioica*), la Patience d'eau (*Rumex hydrolapathum*), des Chenopodes (*Chenopodium sp.*), la Stellaire aquatique (*Myosoton aquaticum*), la Moutarde des champs (*Sinapis arvensis*), le Chardon faux-acanthe (*Carduus acanthoides*), la Matricaire inodore (*Tripleurospernum inodorum*) et la Potentille anserine (*Potentilla anserina*). Par évaporation, des plages de boue se créent; la plante pionnière est la Persicaire.

Reçu le 26.12.1984. Accepté le 28.12.1984.

(1) Rue du Pont Vert 26, B-7700 Mouscron.



Avocette, Zwin, août 1983 (Photo B. Houziaux).



Photo 1 - Site de nidification de l'Avocette à Warcoing (troisième bassin), le 12.06.1984; le nid est visible à l'avant-plan, à gauche (Photo D. Hubaut).

Le quatrième de ces bassins est le plus profond et le plus grand, le deuxième est asséché sur sa moitié à la mi-juin 84, tandis que le premier et le troisième présentent un niveau d'eau de 0,50m maximum; c'est sur le troisième qu'ont niché les Avocettes. Chaque bassin possède un trop-plein qui déverse l'excédent d'eau dans l'Escaut en cas de crue.

1.2. Synthèse des observations

- installation des oiseaux

Les Avocettes sont probablement arrivées dans la nuit du 5 au 6 juin 1984. Cette date est tardive. Le 6 au matin, les deux oiseaux se nourrissent dans le second décanneur. Un des individus, le mâle, présente un plumage juvéno-nuptial, dans lequel les zones habituellement noires ont une teinte sépia ou brun foncé; ces zones sont en outre mêlées de blanc et apparaissent moins nettes (J. Leclercq).

Les oiseaux sont observés journalièrement par la suite; ils dorment les premiers jours dans le deuxième ou le troisième bassin. Des parades sont notées le 9 juin (M.

Languy). Le 10 juin, ils témoignent d'une agressivité marquée vis-à-vis des autres limicoles présents (*Tringa ochropus*, *T. totanus*, *T. hypoleucos*, *T. nebularia*, *Charadrius hiaticula*, *C. dubius* et *Vanellus vanellus*). Le 11 juin, F.X. Dupret observe un accouplement vers 06h30 du matin. Il n'y a pas eu d'autres observations d'accouplement à ma connaissance, mais il est bien connu que les oiseaux s'accouplent plusieurs fois, souvent tôt le matin.

- nid et couvaision

Le 12 juin, une des Avocettes est couchée au sol à quelques mètres du bord de l'eau tandis que l'autre se nourrit à proximité. Après une approche camouflée par une digue secondaire, je constate que l'Avocette est installée sur ce qui semble être un nid fait de brins d'herbes sèches assez éparées. L'oiseau quitte soudain l'emplacement où il se trouvait couché et feint d'être blessé en s'avancant dans l'eau de façon malaisée, les tarses pliés, les ailes légèrement pendantes. Aux jumelles, j'observe en effet la présence d'un nid contenant deux œufs (Photo 1), ce qui fait remonter la ponte du premier œuf au 11 au matin. Le 13 juin, trois œufs dans le nid; les adultes exécutent des parades de diversion. Le 14 juin, nous supposons qu'il y a quatre œufs, mais décidons de ne plus déranger les Avocettes et d'observer de loin en contrebas de la digue principale. Du 14 juin au 16 juillet, les adultes couvent tour à tour. Ils restent tantôt silencieux, tantôt un peu plus bruyants et alarment sans trop d'insistance. La durée de la période d'incubation, comptée du 14 juin au 06 juillet inclus, est de 23 jours; GEROUDET (1982) signale 24-25 jours, à partir du 3^e ou du 4^e œuf.

- éclosion, élevage des jeunes et dispersion

Le 6 juillet, M. Languy remarque que l'adulte remue régulièrement sur le nid : un ou deux poussins sont très probablement nés. Le lendemain, les quatre poussins se promènent sur les plages de boue du troisième bassin (L. Verroken et M. Languy). Le 8 juillet, nous observons les jeunes, encore mal assurés sur leurs pattes, se nourrissant dans l'eau et sur la vase.

Les adultes alarment bien avant que nous soyons à même de les voir, nous n'avons pu noter précisément les réactions des jeunes à ces cris d'alarme. Les premiers jours, ils se laissent approcher à une dizaine de mètres, puis s'enfuient à la nage; plus tard, ils s'accroupissent sur la vase ou à la surface de l'eau dès que nous passons la digue. (Photo 3).

Vers la mi-juillet, les adultes entraînent les poussins vers le quatrième bassin (Photo 2), plus grand et dont le niveau d'eau se maintient mieux en raison de la profondeur du creusement. Les jeunes ont ainsi franchi une digue de 2,50m de haut à travers un couvert végétal dense sur une dizaine de mètres! Le 3 août, je note que les jeunes s'essaient à quelques battements d'ailes dans leur fuite. Le 11 août, M. Languy constate la disparition des Avocettes; celle-ci peut avoir été hâtée par la pratique intempestive de la chasse. Continuellement dérangés, les oiseaux sont très probablement partis dès que les jeunes étaient capables de voler; c'est du moins ce que l'on peut espérer... (capacité de vol à 32-42 jours selon GEROUDET, 1982).

Il est certain que la quiétude du site avant le début du mois d'août a favorisé la réussite de cette reproduction. La sucrerie travaille en effet au ralenti en dehors de la saison de récolte des betteraves et les ornithologues prévenus ont fait preuve d'une heureuse discrétion.



Photo 2 – Le quatrième bassin, où les Avocettes ont séjourné à partir de la mi-juillet. Photo prise en septembre : la végétation herbacée est beaucoup plus développée qu'en juillet. (Photo D. Hubaut).



Photo 3 – Pulli d'Avocette, Warcoing, juillet 1984 (Photo D. Hubaut).

2. LA NIDIFICATION DE WARCOING DANS LE CONTEXTE REGIONAL

En Belgique, l'Avocette était jadis un nicheur rare limité au littoral, en particulier au Zwin. Depuis une trentaine d'années, cette espèce a connu une forte augmentation, principalement à la faveur de la création de biotopes temporaires dans des zones industrielles en expansion. Actuellement, l'Avocette se reproduit essentiellement dans les zones industrielles du Bas-Escaut (Kallo, Doel, Oorderen, Berendrecht, Zandvliet, Lillo), de Heist-Ramskapelle-Dudzele (travaux de l'arrière-port de Zeebruges), dans le Zwin, le Meetjesland et la région aux alentours du canal allant de Gand à Sas-van-Gent; quelques couples nichent près de Bruges et un couple a tenté de nicher à Furnes (côte ouest) (Figure a). Les cas de nidification à l'intérieur des terres sont, quant à eux, exceptionnels et récents : un cas à Eke, au sud-ouest de Gand, et à Zemst, en Brabant flamand, non loin de Malines, en 1982. La population nicheuse comptait 55-60 couples en 1966, 180 en 1968, environ 190 en 1972, environ 245 en 1977 et a culminé à environ 480 couples en 1981 (VOET *et al.*, 1982); depuis, une certaine diminution est apparente en Flandre.

Le cas de nidification de Warcoing est distant de 72 km des plus proches colonies situées à Knokke-Heist et Dunkerke (France), et à 90 km des colonies du Bas-Escaut; il semble donc très éloigné de tout noyau de nidification. Il doit être mis en relation avec la progression d'ensemble constatée en Belgique, mais aussi dans le nord de la France. Ici, l'Avocette s'est implantée simultanément depuis 1975 au Marquenterre (Baie de Somme), près de Dunkerke (Nord) et sur un bassin de décantation à Brebières (Pas-de-Calais) près de Douai (L. KERAUTRET, *com pers.*). Dans la Somme et près de Dunkerke, les effectifs se sont étoffés jusqu'à compter plusieurs dizaines de couples (40 couples au printemps 1984 à Dunkerke). Les effectifs de Brebières, situé à 83 km de la côte, étaient de deux couples avec quatre et trois jeunes en 1975 et d'un couple avec quatre jeunes en 1976. Depuis, elle ne s'est plus reproduite dans cette localité. Au printemps 1983, un couple s'est installé et a élevé au moins deux jeunes sur un bassin de décantation de sucrerie à Marquillies (Nord) à 15km au sud-ouest de Lille, soit à 62 km de la côte (Fig. 1b). Il est à remarquer que l'espèce a tendance ici à coloniser des milieux qui n'ont pas un caractère saumâtre particulier. Selon L. KERAUTRET et Y. RIDEL (*comm. orale*) c'est avant tout une topographie adéquate qui attire l'Avocette : l'aspect «lagune» serait déterminant, c'est-à-dire une surface d'eau peu profonde d'où émergent des îlots et de nombreuses vasières et, contrairement à une opinion généralement répandue, l'Avocette ne serait nullement liée aux milieux saumâtres, et la présence de l'eau salée lui serait complètement indifférente.

3. STATUT DE L'AVOCETTE EN WALLONIE ET EN BRABANT

L'Avocette est un oiseau de passage régulier dans notre pays, principalement à la côte. En Wallonie et en Brabant, les observations sont bien moins fréquentes, quoiqu'encore annuelles. Le statut de l'espèce peut y être illustré par les données rassemblées dans les fichiers de la Centrale Ornithologique Aves de 1964 à 1983 ainsi que par des informations publiées dans Le Gerfaut, De Wielewaal et Ornis Brabant, devenu Ornis Flandriae.

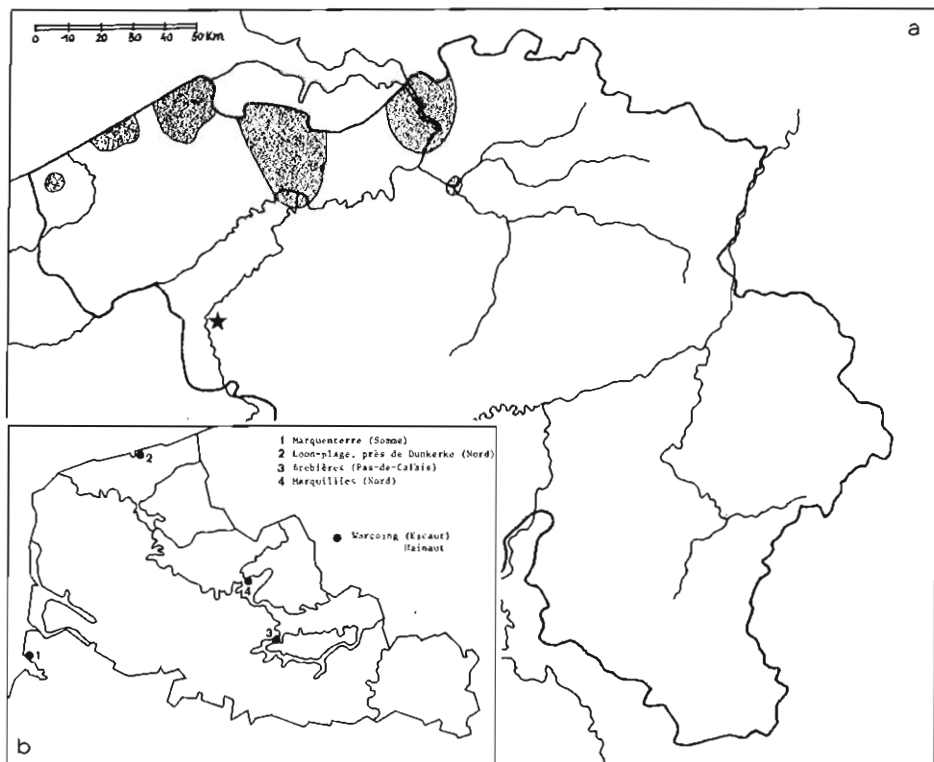


Fig. 1a - Zones de nidification de l'Avocette en Belgique; l'étoile localise le site de Warcoing-Pecq.

Fig. 1b - Site de nidification de l'Avocette dans le nord de la France.

L'Avocette est principalement observée au passage de «printemps» (Fig. 2), de février (date la plus hâtive d'un migrateur probable: 1 ex. le 18 février 1983 à Oost-Maarland, Basse-Meuse belgo-néerlandaise) à juin. Les observations faites en juillet représentent sans doute déjà le début de l'erratique estival comme l'atteste par exemple celle 4 exemplaires dont 1 jeune le 10 juillet 1982 à Gaurain-Ramecroix (M. Languy). Les observations rapportables à la migration postnuptiale sont nettement plus sporadiques, malgré l'existence de petits sites d'arrêt potentiels. Le passage semble se prolonger jusqu'en novembre-décembre. Il n'y a qu'une observation franchement hivernale: 1 ex. le 17 janvier 1970 à Baudour.

Les migrateurs s'arrêtent sur toutes sortes de milieux pourvu qu'il y ait présence d'eau et de vasières. Mais ce sont les marais d'Harchies, de Baudour-Douvrain dans la vallée de la Haine et l'étang du Grote Bron à Neerijse, dans la vallée de la Dyle, qui servent ou ont servi, le plus fréquemment de relais migratoires. Ils rassemblent à eux trois près de la moitié des données récoltées en vingt ans (Fig. 3).

Les nombres maximaux d'exemplaires observés sont de 50 + 2 ex. le 01 avril 1973 à Harchies et de trois groupes de 27, 15 et 2 ex. le 30 mars 1976 à Oost-Maarland. Enfin sur 150 données, 61 concernent des isolés, 65 des groupes de 2 à 9 ex. et 24 des groupes de 10 ex. ou davantage.

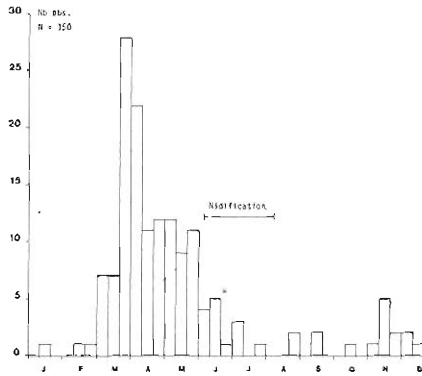


Fig. 2 - Nombre d'observations d'Avocettes en Wallonie et en Brabant (données réparties par décade). Le segment horizontal représente la période de nidification à Warcoing.

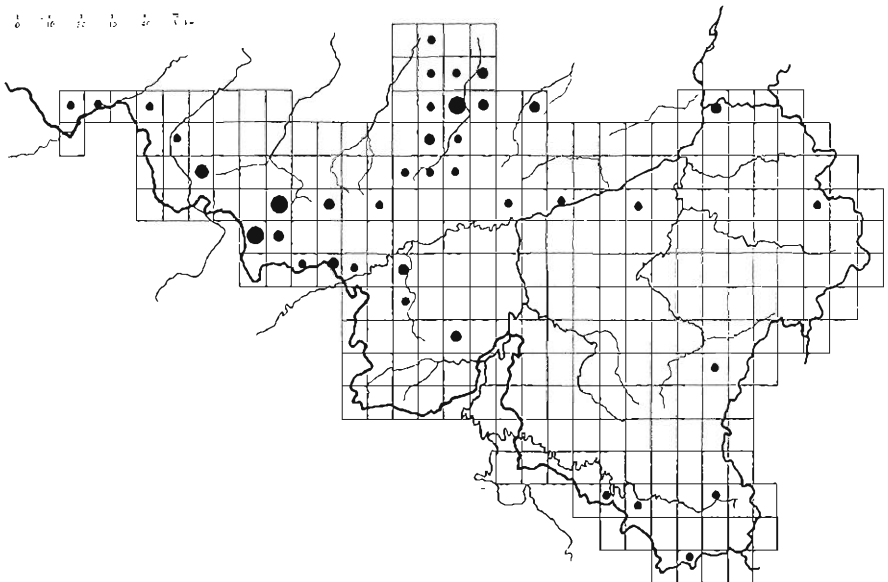


Fig. 3 - Répartition des observations d'Avocettes en Wallonie et en Brabant de 1964 à 1983.

REMERCIEMENTS : Je tiens à remercier tout particulièrement MM. L.H. Gée, J.P. Jacob (C.O.A.), L. Kérautret (G.O.N.) et M. Peero pour leur collaboration dans la collecte des informations relatives au statut de l'Avocette. Mes remerciements vont également à la direction de la sucrerie de Warcoing-Pecq pour l'intérêt qu'elle a porté à la reproduction de cette espèce, et à tous les observateurs qui en ont suivi le déroulement.

RESUME : Un couple d'Avocette (*Recurvirostra avosetta*) a niché dans les bassins de décantation de la sucrerie de Warcoing-Pecq (Hainaut occidental) en juin-juillet 1984. Il s'agit du premier cas de nidification de cette espèce en Wallonie. Le couple a mené à terme une nichée de quatre jeunes. Une description du site, le déroulement de la nidification sont relatés. Le phénomène est replacé dans son contexte régional. Enfin, le statut de l'Avocette en Wallonie et en Brabant fait l'objet d'une courte synthèse.

SAMENVATTING : EERSTE BROEDGEVAL VAN DE KLUUT (*RECURVIROSTRA AVOSETTA*) IN WALLONIE EN OVERZICHT VAN HET REGIONALE STATUUT VAN DE SOORT.

Een paartje Kluten heeft in juni-juli 1984 in de bezinkingsputten van de suikerfabriek van Warcoing-Pecq (West-Henegouwen) gebroed. Het gaat hier om het eerst geval voor de soort in Wallonië. Het paartje heeft met sukses vier jongen grootgebracht. De omgeving wordt beschreven, alsook het verloop van het broedse. De gebeurtenis wordt in een regionale context gesitueerd. Ten slotte wordt het statuut van de Kluut in Wallonië en in Brabant kort samengevat.

PH

SUMMARY : FIRST CASE OF AVOCET (*RECURVIROSTRA AVOSETTA*) BREEDING IN WALLOON COUNTRY, AND REVIEW OF REGIONAL STATUS OF THE SPECIES

In June-July 1984 a pair of Avocets nested in the decantation tanks of the Warcoing-Pecq (Western Hainaut) sugar-works. It was the first case of this species breeding in the Walloon country. The pair successfully reared a brood of four young. Description of the site and evolution of the nidification are given. The phenomenon is set in its regional context. Finally, the status of the Avocet in the Walloon country and in Brabant is the object of a short synthesis.

HBw

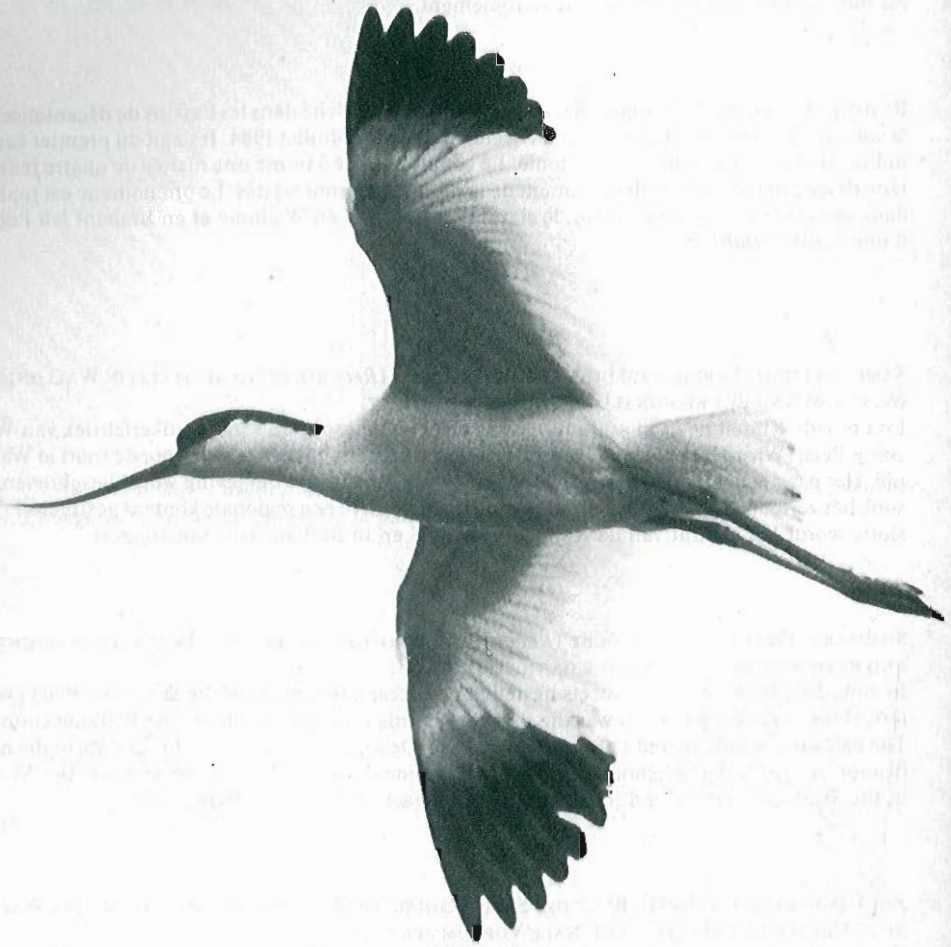
ZUSAMMENFASSUNG : ERSTE BRUT DES SABELSCHNABLERS (*RECURVISROSTRA AVOSETTA*) IN WALLONIEN; ÜBERSICHT ÜBER DAS REGIONALE VORKOMMEN DIESER ART

Ein Säbelschnäblerpaar hat im Juni und Juli 1984 im Klärbecken der Zuckerfabrik Warcoing-Pecq (Hainaut occidental) gebrütet. Dies ist die erste Brut dieser Art in Wallonien. Insgesamt wurden vier Junge aufgezogen. In diesem Beitrag werden die Brutstätte und der Ablauf der Brut beschrieben. Der Zusammenhang mit den regionalen Gegebenheiten wird dargelegt. Schließlich wird die Verbreitung dieser Art in Wallonien und Brabant kurz zusammengefaßt.

CGe

BIBLIOGRAPHIE

- GEROUDET, P. (1982) : *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. Paris.
- VOET, H., MEEUS, H. & MAES, P. (1982) : Broedvogelinventarisatie van de Steltlopers in Vlaanderen (1981). *De Wielewaal*, 48 : 201-218.



Avocette, Zwin, juillet 1980 (Photo B. Houziaux).